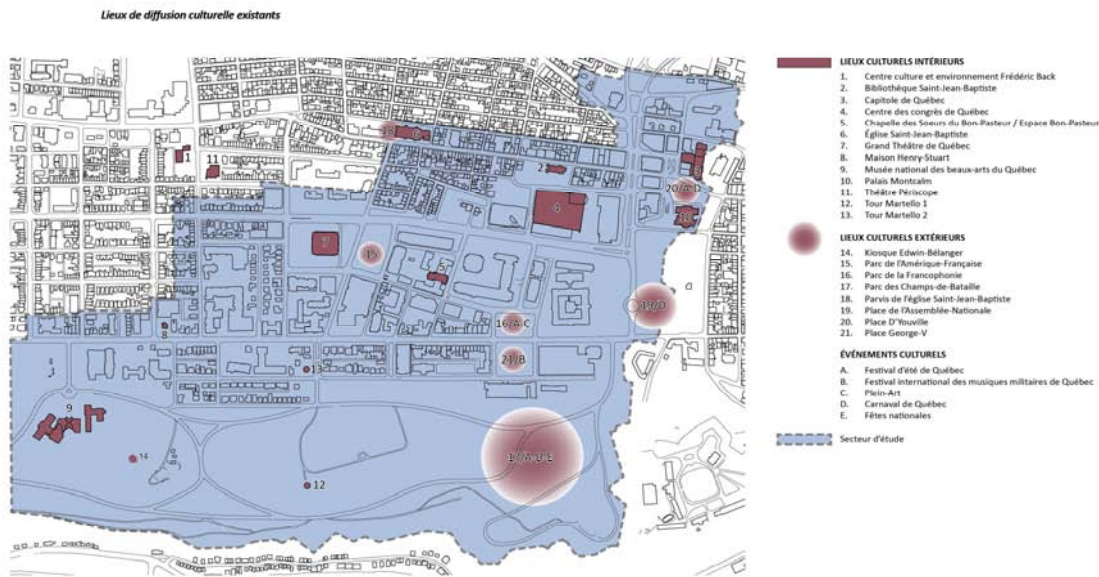


**Les lieux de diffusion culturelle**

L'abondance des lieux de diffusion culturelle d'envergure de toutes sortes (théâtre, musique, opéra, art visuel, etc.) amène une fréquentation importante de la colline Parlementaire par des visiteurs qui ne résident pas nécessairement dans le quartier. Avec quelques-unes des plus belles scènes extérieures de l'agglomération et les nombreux festivals qui l'investissent, la colline Parlementaire est, en quelque sorte, une destination de premier choix pour la « scène culturelle » de Québec.

En complément des informations cartographiées ci-dessous, la liste qui suit présente, de façon non exhaustive mais plus détaillée, les sites intérieurs et extérieurs de diffusion culturelle du secteur d'étude mais aussi des quartiers limitrophes.



Colline Parlementaire :

- ⊕ Bibliothèque Saint-Jean-Baptiste (église Saint-Matthew).
- ⊕ Centre des congrès de Québec.
- ⊕ Espace Bon-Pasteur (chapelle des Sœurs du Bon-Pasteur).
- ⊕ Grand Théâtre de Québec.
- ⊕ Conseil des monuments et sites du Québec (maison Henry-Stuart).
- ⊕ Musée national des beaux-arts du Québec.
- ⊕ Parc de la Francophonie (scène temporaire).
- ⊕ Place de l'Assemblée-Nationale (scène temporaire).

- ✦ Château de glace du Bonhomme Carnaval.
- ✦ Place George-V (scène temporaire).
- ✦ Tour Martello #2.

**Quartier Saint-Jean-Baptiste (hors colline Parlementaire) :**

- ✦ Église Saint-Jean-Baptiste.
- ✦ Théâtre Périscope.

**Quartier du Vieux-Québec/Cap-Blanc (hors colline Parlementaire) :**

- ✦ Théâtre Capitole.
- ✦ Cabaret du Capitole (ancien Cinéma de Paris).
- ✦ Conservatoire d'art dramatique de Québec.
- ✦ Salle de l'Institut canadien de Québec (ancien Temple Wesley).
- ✦ Morrin – Centre culturel – Site historique (ancien Morrin College).
- ✦ Kiosque Edwin-Bélanger.
- ✦ Scène temporaire (arrière du Manège militaire).
- ✦ Palais Montcalm.
- ✦ Place D'Youville (scènes permanente et temporaire).
- ✦ Théâtre Les Gros Becs.
- ✦ Tour Martello #1.
- ✦ Voûtes du Palais (îlot des Palais).

**Quartier Montcalm (hors colline Parlementaire):**

- ✦ Centre culture et environnement Frédéric Back, incluant entre autres le Théâtre Premier acte.
- ✦ Centre névralgique des festivités et manifestations, dont : Carnaval de Québec, Festival international des musiques militaires, Festival international d'été de Québec, Fête nationale, Manifestations diverses, Plein-Art.

***La faiblesse du réseautage des lieux de diffusion culturelle***

La faiblesse des aménagements de certains parcours piétons entre les lieux importants de diffusion culturelle de la colline Parlementaire, voire même de l'ensemble de la ville de Québec, peut causer certains problèmes au niveau de la circulation piétonnière.

Par exemple, le parc de la Francophonie et le parc des Champs-de-Bataille ne sont pas reliés entre eux de façon directe. La foule provenant de la Grande Allée a alors le choix de contourner le Manège militaire par l'est jusqu'à l'avenue George-VI (en longeant les débarcadères situés à l'arrière de l'édifice Jean-Talon) ou par l'ouest (en traversant des stationnements clôturés du Manège). Dans les deux cas, les parcours n'ont pas été conçus pour eux.

De même, la place de l'Assemblée-Nationale et le secteur des Glacis ne sont pas reliés efficacement à la place D'Youville et à l'escalier des Glacis. Lors des grands festivals, la foule qui circule entre le Vieux-Québec et l'hôtel du Parlement emprunte souvent la rue D'Youville pour se rendre sur la rue Dauphine puis sur l'avenue Honoré-Mercier.

---

D'importants conflits se produisent alors avec les accès au stationnement souterrain D'Youville et la circulation, faute de parcours piétonniers aménagés adéquatement.

### ***Des scènes éphémères***

Contrairement aux quartiers Saint-Roch, du Vieux-Port et à l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery qui disposent aujourd'hui de scènes permanentes extérieures (place de l'Université-du-Québec, Agora de la Pointe-à-Carcy, parc Roland-Beaudin), la colline Parlementaire ne possède aucun équipement permanent de représentation extérieure. Seul le kiosque à musique Edwin-Bélanger satisfait une partie de la demande.

Pour cette raison, l'installation de scènes temporaires dans les parcs de la colline Parlementaire est nécessaire durant les fêtes et festivals à grand déploiement. Cela entraîne par contre de fréquentes et importantes perturbations aux sites d'accueil : installation de gravier sur les pelouses du parc des Champs-de-Bataille ou de scènes sur les monuments et fontaines, etc. Cette situation limite également la tenue d'événements, de rassemblements et de manifestations spontanés, comme on s'y attendrait pourtant dans une capitale.

L'exemple de l'événement Plein-Art est en ce sens intéressant. Alors que plusieurs parcs sont disponibles à proximité, l'événement se tient plutôt en périphérie du parc de la Francophonie, sur la rue Saint-Amable.

### **OBJECTIFS ET PISTES D'ACTION**

---

***Objectif 9 : Encourager l'établissement sur la colline Parlementaire de nouveaux lieux de diffusion culturelle intérieurs et extérieurs complémentaires et alternatifs aux activités déjà en place, en cohérence avec les préoccupations d'ordre urbain et national.***

#### **Piste d'action :**

- Procéder à une étude portant sur la localisation, la superficie, l'image, la hiérarchie, l'interaction, le rôle, le fonctionnement, l'efficacité, la structuration, etc. des lieux de diffusion culturelle intérieurs et extérieurs de la ville de Québec afin d'en planifier le réseau.

La comparaison des superficies et du traitement potentiel des lieux de diffusion culturelle extérieurs de la colline Parlementaire permet de jeter les bases de la hiérarchisation qu'il serait possible d'en faire. La place D'Youville (pavée) et le parc de Francophonie (vert), qui ont des superficies équivalentes, seraient par exemple des espaces idéaux pour les événements scéniques de petite envergure. La place George-V (pavée) et la place de l'Assemblée-Nationale (verte) pourraient, quant à elles, accueillir les événements de moyenne envergure. Le parc des Champs-de-Bataille (vert) pourrait accueillir les événements de grande envergure. Dans chaque cas, le caractère particulier des espaces (pavés et verts) en assurerait la complémentarité. De plus, la distance séparant chacun des espaces dédiés à des événements de même taille permettrait la tenue d'événements simultanés. Seule la proximité du parc de la Francophonie et de la place George-V nécessiterait un choix dans la tenue des événements.

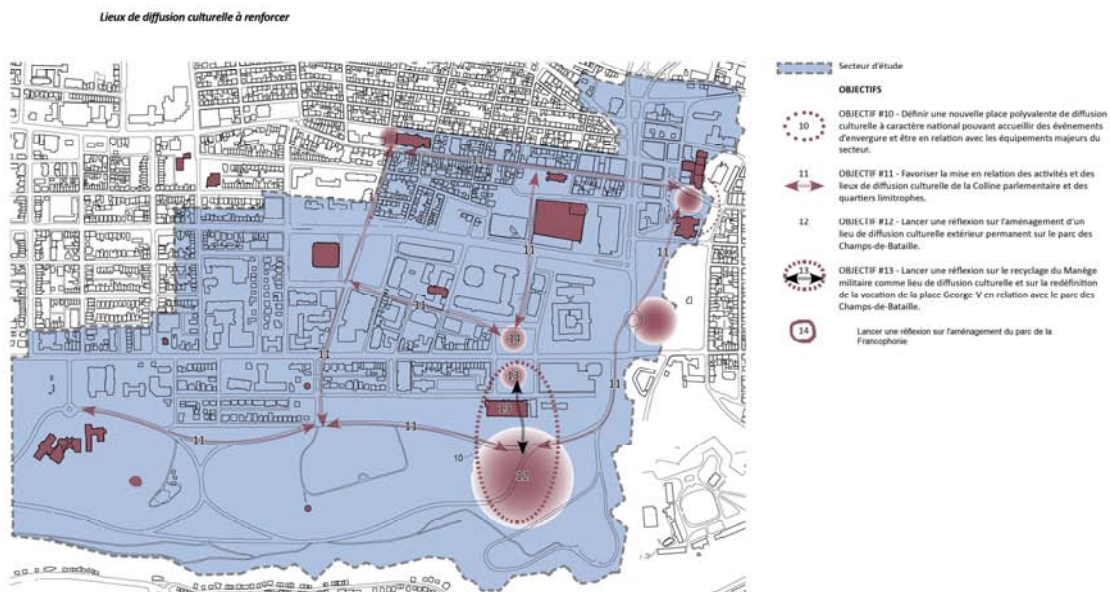
En termes de nouveaux lieux de diffusion culturelle intérieurs, on peut par exemple imaginer un complexe urbain de salles de cinéma de grande envergure, ou encore une salle de spectacle nouveau genre. En ce sens, le projet « Le Diamant » proposé dans le tunnel désaffecté des anciennes bretelles de l'autoroute Dufferin-Montmorency ainsi que le projet de centre artistique proposé dans l'église Saint-Cœur-de-Marie pourraient être développés de façon à en faire des modèles.

---

**Objectif 10 : Définir de nouvelles places polyvalentes extérieures de diffusion culturelle à caractère national pouvant accueillir des événements d’envergure et être en relation avec les équipements majeurs du secteur (figure ci-dessus).**

**Pistes d’action :**

- Confirmer le site des plaines d’Abraham comme lieu de diffusion des événements extérieurs de grande envergure en analysant la possibilité de’y aménager une scène extérieure permanente.
- Analyser la possibilité de requalifier la vocation de la place George-V pour en faire un lieu de diffusion d’activités d’envergure.



**Objectif 11 : Favoriser la mise en relation des activités et des lieux de diffusion culturelle de la colline Parlementaire et des quartiers limitrophes. (figure ci-dessus)**

**Piste d’action :**

- Aménager des parcours piétonniers ou des chaussées partagées entre les activités et les lieux de diffusion culturelle.

**Rue Saint-Amable**

La rue Saint-Amable peut devenir un parcours clé pour la mise en réseau des lieux de diffusion permanents et éphémères de la colline Parlementaire. Ainsi, cette voie devrait être réaménagée de façon à en faire un lien piétonnier fort et agréable lors de la tenue d’événements extérieurs d’envergure, favorisant du coup un réseautage à échelle humaine des espaces publics de la colline Parlementaire.

**Lien Escalier des Glacis – Place D’Youville – Secteur des Glacis**

Le cheminement naturel des festivaliers et des visiteurs circulant (en toute saison) entre l’escalier des Glacis, la place

D'Youville, la place de l'Assemblée-Nationale, le parc de la Francophonie et le parc des Champs-de-Bataille aurait depuis longtemps dû conduire à l'aménagement d'un parcours sécuritaire, agréable et confortable pour les grandes foules. Le secteur des Glacis a d'ailleurs été aménagé dans cette optique, mais les parcours piétonniers qui y ont été tracés sont étroits et restent à ce jour inachevés entre la rue Dauphine, la place D'Youville et l'escalier des Glacis.

Ce projet ne devrait cependant pas se limiter à l'aménagement d'un lien, mais également profiter de l'occasion pour revoir l'aménagement complet de la portion ouest de la place D'Youville. Les objectifs à viser seraient notamment l'amélioration de la polyvalence de cet espace et la recherche d'un essentiel équilibré entre piétons et véhicules.

**Objectif 12 : Lancer une réflexion sur l'aménagement d'un lieu de diffusion culturelle extérieur permanent dans le parc des Champs-de-Bataille.**

**Piste d'action :**

- Aménager une scène extérieure permanente, soit à l'emplacement généralement retenu pour la tenue des événements sur ce site ou à l'arrière du Manège militaire ou à un autre endroit sur le site à déterminer.

Devenu avec le temps le lieu des manifestations à très grand déploiement des festivals de Québec, le parc des Champs-de-Bataille passe une bonne partie de l'été et de l'hiver occupé par les ouvriers qui s'affairent à monter et démonter les scènes qui se succèdent au fil des événements. Un équipement permanent, qui s'avère aujourd'hui essentiel, devrait être mis en place et briller par sa simplicité et son intégration à l'environnement. Son intégration est d'autant plus importante que le site sera inoccupé quelques semaines par année et il devrait donc, par sa seule présence, participer à la structuration du parc.

**Objectif 13 : Lancer une réflexion sur le recyclage du Manège militaire comme lieu de diffusion culturelle et sur la redéfinition de la vocation de la place George-V en relation avec le parc des Champs-de-Bataille.**

**Pistes d'action :**

- Profiter de la reconstruction du Manège militaire pour :
  - ⊕ Aménager un nouveau lien (porte d'entrée) avec le parc des Champs-de-Bataille.
  - ⊕ Accueillir, sur la place George-V, les événements scéniques de moyenne envergure que le parc de la Francophonie ne réussit plus à satisfaire de façon optimale et qui ne bénéficieraient en rien d'être organisés dans le parc des Champs-de-Bataille.

Dans l'optique où les abords de la place George-V sont de plus en plus fréquentés lors du Festival international d'été de Québec et du Festival international des musiques militaires (qui prend de plus en plus d'importance dans la programmation estivale), il importe aujourd'hui de redéfinir son statut. La réflexion entourant la reconstruction du Manège militaire ouvre la porte au réaménagement de cette place, afin de lui conférer les qualités d'un véritable espace urbain minéralisé pouvant accueillir des événements scéniques de moyenne envergure. Cependant, cette place ne doit pas être revue en vase clos. Elle doit plutôt être aménagée en complémentarité, et non en opposition, avec le parc de la Francophonie, le parc des Champs-de-Bataille et le Manège militaire.

Ainsi, à la suite de l'incendie du Manège militaire, la Ville énonçait au gouvernement du Canada les différentes possibilités relatives à l'utilisation du site<sup>1</sup> :

---

<sup>1</sup> Ville de Québec / Robert Caron (2008), Le Manège militaire, Québec, 5 pages.

- Démolition des vestiges, laissant une ouverture béante sur le parc des Champs-de-Bataille.
- Mise en valeur des ruines.
- Reconstruction à l'identique.
- Démolition des vestiges et construction d'une œuvre contemporaine.
- Intégration de la façade à un bâtiment contemporain.

Cette dernière option est celle que privilégie actuellement la Ville, tout en souhaitant qu'une certaine ouverture soit faite sur le parc des Champs-de-Bataille. Six objectifs sont énoncés :

- Restituer un grand espace intérieur comme l'était la salle de manœuvres depuis son origine : éviter tout fractionnement de l'espace et loger les services administratifs dans les édifices conçus pour ces usages.
- Harmoniser la nouvelle construction avec la façade reconstituée dans le respect des gabarits qui avaient cours jusqu'à l'incendie.
- Donner à la nouvelle construction un caractère public, non exclusivement militaire, et complémentaire aux activités du parc des Champs-de-Bataille.
- Assurer un lien entre la place George-V et le parc des Champs-de-Bataille sans fractionner l'espace intérieur de façon permanente.
- Construire une façade de qualité sur le parc des Champs-de-Bataille.
- Supprimer des stationnements autour du Manège.

**Objectif 14 : Lancer une réflexion sur l'organisation et la vocation du parc de la Francophonie**

Le parc de la Francophonie est, en raison de sa forme d'amphithéâtre naturel, un lieu propice à la tenue de petits événements scéniques. Il est devenu avec le temps un site reconnu et valorisé pour son ambiance, son acoustique et sa lumière. Or, depuis quelques années, les dispositifs et aménagements scéniques nécessaires aux festivals ont considérablement gagné en importance, ce qui amène à se questionner sur la capacité d'accueil et la flexibilité limitées du parc de la Francophonie pour recevoir de tels événements.

De plus, le parc de la Francophonie est utilisé, durant l'été, comme lieu de détente par les travailleurs de la colline Parlementaire. Son caractère vert et paisible semble apprécié de plusieurs. L'installation d'équipements et d'infrastructures permanents, sans toutefois qu'il ne s'agisse d'une scène, serait toutefois souhaitable afin d'optimiser son utilisation quotidienne et par les événements scéniques de petite envergure.

**Pistes d'action :**

- Préserver la fonction polyvalente du parc de la Francophonie.
  - Réserver le parc de la Francophonie aux événements scéniques temporaires de petite envergure et compatibles avec la superficie, la configuration, la capacité d'accueil, l'environnement et l'ambiance naturelle de ce parc.
  - Répondre aux besoins des événements de moyenne envergure à l'aide de la place George-V, dont la superficie, le traitement et les aménagements proposés s'avèreraient plus adéquats.
-